DÉPARTEMENT DE LA SOMME COMMUNE DE FORT-MAHON-PLAGE



PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°1

4. ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Orientation d'aménagement et programmation n°1

L'aménagement de la zone 1AU située au croisement de la rue de Quend et de la route de Berk devra respecter les orientations représentées cicontre.

